

Commune / Lieu: **Bagnes / Les Tieudrays** Date : **13.05.2002** Auteur : **Nivalp et Silvaplus**

**1. Type(s) de station:** Pessière à Mélèque et Pessière à Véronique  
**2. Danger naturel + efficacité:** Avalanches - zone de déclenchement --> Effet potentiel de la forêt : GRAND dans les forêts de mélèze dès 30° (58%) de déclivité et dans les forêts de résineux à aiguilles persistantes dès 35° (70%) de déclivité.

3. Etat, tendance évolutive et mesures				6. Objectifs intermédiaires avec indicateurs				
Caractéristiques du peuplement et des arbres	Profil minimal (dont dangers naturels)	Profil idéal (dont dangers naturels)	etat actuel	Etat actuel, Evolution sur 10 et 50 ans	Remarque	Mesures efficaces	Prochain contrôle en 99999	
<b>• Mélange</b> (genre et degré)	- sorb'oi semenciers - mél 0 - 50 % - ép 50 - 100 %	- Dans la vallée du Rhin antérieur: pas de mélèze - sorb'oi semenciers - mél 10 - 20 % - ép 80 - 100 %	- ép 95%, mél +, fed +				<input type="checkbox"/>	- Degré de mélange : - ép 95%, mél +, fed + (99999)
<b>• Structure verticale</b> (répartition Ø)	- Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 2 classes de diamètre différentes par ha	- Suffisamment d'arbres susceptibles de se développer au moins dans 3 classes de diamètre différentes par ha	- une strate - petite répartition des diamètres				<input type="checkbox"/>	
<b>• Structure horizontale</b> (Degré de recouvrem., longueur des trouées, nombre de tiges)	- Par petits collectifs, év. par pieds isolés - 30° et + --> trouée < 60 m - 35° et + --> trouée < 50 m - 40° et + --> trouée < 40 m - 45° et + --> trouée < 30 m - Si la longueur de la trouée dépasse les indications ci-dessus, sa largeur doit être < 15m. - Degré de couverture > 50% - Exigences minimales atteintes (en fonction du type de station)	- Par petits collectifs, év. par pieds isolés - 30° et + --> trouée < 50 m - 35° et + --> trouée < 40 m - 40° et + --> trouée < 30 m - 45° et + --> trouée < 25 m - Si la longueur de la trouée dépasse les indications ci-dessus, sa largeur doit être < 15m. - Degré de couverture > 50% - Exigences idéales atteintes (en fonction du type de station)	- par arbres isolés - degré de recouvrement 90% - 636 tiges/ha				<input type="checkbox"/>	
<b>• Eléments stabilis.</b> (développem. couronne, coeff. d'élanement, diamètre final visé)	- Troncs d'aplomb, bien enracinés; au max. quelques arbres fortement penchés - < 80 - Longueur min. des couronnes 1/2	- Troncs d'aplomb, bien enracinés; pas d'arbres fortement penchés - < 70 - Longueur min. des couronnes 2/3	- couronnes : ép 3/4 - coeff. d'élanement : ép 70 - ancrage moyen			- Soins sylvicoles / Régulation du mélange et sélection positive : éclaircie positive	<input checked="" type="checkbox"/>	- Etat des couronnes : EP>2/3 (99999) - Degré de sveltesse : EP<70 (99999) - Enracinement : moyen (99999)
<b>• Rajeunissement - lit de germination</b>	- Au moins sur 1/2 ha: - sans forte concurrence de la végétation	- Au moins sur 3/4 ha: - sans forte concurrence de la végétation					<input type="checkbox"/>	
<b>• Rajeunissement - recrû initial</b> (10 cm à 40 cm)	- Au moins sur 1/10 de la surface	- Au moins sur 1/5 de la surface					<input type="checkbox"/>	
<b>• Rajeunissement</b> - rajeun. Établi (jusq'au fourré: plus de 40 cm haut et jusqu'à 12 cm DHP)	- Mélange conforme au but - Au moins 30 cellules de régénération/ha (en moyenne tous les 19 m) ou degré de recouvrement d'au moins 4 %	- Mélange conforme au but - Au moins 50 cellules de régénération/ha (en moyenne tous les 15 m) ou degré de recouvrement d'au moins 6 %					<input type="checkbox"/>	

très mauvais      minimal      idéal

**4. Intervention nécessaire**  oui  non

Prochaine intervention: .....

**5. Urgence**  faible  moyenne  élevée

NaiS / Formulaire 2 (Verso)	Commentaires "Nécessité d'intervenir"	Plac.tém.: No
Commune / Lieu:		
Texte:	Auteur:	
NB/PD refaite avec RM 11.08.09		
Plantations (1975) sur anciennes terrasses (prés de fauche) / Mélèze de grande taille, anciens pâturages		
S placette = 0.25 ha / V placette = 48 m3 : Vsur pied = 190 m3/ha / Vmartelage = 25 m3/ha / Taux d'exploitation = 13 %		